



PRÉFET DES YVELINES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SDREA Île-de-France APPEL A CANDIDATURES

Date de publication : 16-02-2024	
Date du retrait de publication : 16-03-2024	

Le préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter dans le cadre de la procédure prévue à l'article L.331-2 du code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est : / Monsieur PASQUIER

Les surfaces concernées sont listées ci-dessous :

Commune	Référence cadastrale	Surface (ha)	Propriétaire
Adainville	ZL 76	1,679	M. et Mme BOURGEON

La demande d'autorisation d'exploiter a été enregistrée complète le : 25-01-2024

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la direction départementale des territoires des Yvelines, au plus tard le **16-03-2024**. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Passée cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T. : Direction départementale des territoires des Yvelines Service économie agricole Mme Catherine BROUSSE-PREVOST	35 rue de Noailles, BP 1115 78011 Versailles Cedex Tél : 01 75 27 82 89 Courriel : ddt-sea-structures@developpement-durable.gouv.fr
--	---